

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Comité de statistique**Septième session**

Bangkok, 26-28 août 2020

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Séminaire sur les questions prioritaires : comptabilisation et  
intégration des statistiques et analyses****Initiatives régionales et nationales dans le domaine de la  
comptabilité économique, des comptes satellites et de la  
comptabilité environnementale en Asie et dans le  
Pacifique****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document traite de la comptabilité économique, de la comptabilité environnementale et des comptes satellites du tourisme, ainsi que des mécanismes mondiaux et régionaux de nature à promouvoir le développement de la comptabilité dans les systèmes statistiques nationaux. Il fait également le point sur les enseignements qui peuvent être tirés des mécanismes de coopération régionale et sur les possibilités d'action régionale qui permettraient de faire progresser les activités de comptabilité.

Le Comité de statistique est invité à examiner le rôle que la collaboration régionale dans le domaine de la comptabilité pourrait jouer pour faciliter et appuyer les initiatives nationales en la matière et à s'interroger sur la place qui pourrait être réservée à ces questions dans ses travaux futurs.

**I. Introduction**

1. La région Asie-Pacifique a pris deux grands engagements pour faire progresser les statistiques officielles dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : la vision et le cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique<sup>1</sup>, approuvés par le Comité de statistique à sa cinquième session, en 2016, et la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »<sup>2</sup>, approuvée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à sa soixante-quinzième session, en 2019.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (20 août 2020).

\*\* ESCAP/CST/2020/L.1.

<sup>1</sup> E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

<sup>2</sup> ESCAP/75/4/Add.1.

2. La vision et le cadre d'action collectifs sont axés sur le renforcement des capacités statistiques aux fins de la production, de la diffusion et de l'utilisation de statistiques officielles dans le cadre de cinq domaines d'action, tandis que la Déclaration porte sur la prise en compte des statistiques à l'échelle de l'ensemble de l'administration, dans la mesure où elles sont indispensables pour prendre des décisions fondées sur des données probantes, et fondamentales pour garantir la transparence, la responsabilité effective et l'inclusion sociale.

3. Le Bureau du Comité estime que les questions se rapportant aux comptes, notamment à la comptabilité nationale, aux comptes satellites du tourisme et aux comptes environnementaux et économiques, devaient être examinées à titre prioritaire dans la région Asie-Pacifique.

4. Les questions liées aux comptes cadrent bien avec les cinq domaines d'action de la vision et du cadre d'action collectifs, en particulier en ce qui concerne le domaine d'action C sur la production de statistiques intégrées afin de réaliser des analyses globales. Les comptes peuvent également contribuer à faire participer les utilisateurs et à investir dans les statistiques (domaine d'action A), à garantir la qualité et à donner confiance dans les statistiques (domaine d'action B), à moderniser les processus de production statistique (domaine d'action D) et à développer l'ensemble des compétences requises (domaine d'action E).

5. En mettant l'accent sur le développement des comptes, on va aussi dans le sens de la Déclaration. En effet, l'utilisation et la production de données permettant d'établir ces comptes requièrent un système statistique national solide mais aussi le soutien et la participation de l'ensemble des pouvoirs publics. Une telle démarche mobilisant l'ensemble de l'administration est nécessaire puisque que dans certains pays, l'organisme national de statistique n'est pas le principal producteur de données servant à alimenter ces comptes : il doit donc collaborer avec d'autres entités. Même dans les pays où cet organisme est le principal producteur, il faut, pour compiler des comptes, disposer de données et de compétences émanant de plusieurs ministères et communautés. En outre, les comptes sont très utiles pour définir des politiques, et de nombreux responsables politiques sont compétents en matière de statistiques lorsqu'il s'agit de concepts comptables tels que l'offre, la demande et les bilans.

6. Ce document présente des informations sur la comptabilité économique, la comptabilité environnementale et les comptes satellites du tourisme, sur les mécanismes mondiaux et régionaux s'y rapportant, ainsi que sur les possibilités de développer ce type de comptabilités en Asie et dans le Pacifique.

## **II. Comptabilité nationale**

7. La comptabilité nationale constitue un ensemble cohérent, homogène et intégré de comptes macroéconomiques, de bilans et de tableaux fondés sur un ensemble de concepts, de définitions, de classifications et de règles comptables convenus au niveau international. Collectivement, ils constituent un cadre complet dans lequel les données économiques peuvent être compilées et présentées.

8. En enregistrant la manière dont la production et les revenus sont répartis entre les consommateurs, les entreprises, les gouvernements et le reste du monde, la comptabilité nationale donne une vue d'ensemble des processus économiques. Elle montre, par exemple, comment la production génère du revenu, lequel est ensuite morcelé sous forme de taxes et de transferts, comment il est distribué aux acteurs susmentionnés, qui réinjectent à leur tour ces flux

monétaires dans la consommation, l'épargne et l'investissement<sup>3</sup>. Les bilans intégrés dans la comptabilité nationale présentent les actifs financiers et non financiers d'un pays et sont donc essentiels à l'évaluation de la richesse. Par conséquent, les comptes nationaux constituent une base solide pour l'analyse de l'économie, de la richesse et de la répartition des richesses en vue de la formulation de politiques.

#### **A. Initiatives régionales : Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique et travaux du secrétariat**

9. Depuis 2010, la région Asie-Pacifique cherche à atteindre un objectif commun en matière de statistiques économiques : faire en sorte que d'ici à 2020, tous les pays aient la capacité de produire une gamme de base de statistiques économiques définie par l'ensemble de statistiques économiques de base, que la Commission a approuvé lors de sa soixante-septième session, tenue en 2011<sup>4</sup>. L'ensemble de base comprend des indicateurs économiques considérés comme fondamentaux, notamment pour l'établissement de comptes nationaux (voir annexe II).

10. Les activités visant à réaliser cette ambition commune sont guidées par le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique. En tant que dispositif de coordination, ce programme facilite également la mise en commun des ressources et le partage des données d'expérience entre les pays et les partenaires de développement. Prévu initialement pour s'achever en 2020, par suite d'une recommandation du Comité, il a été prolongé jusqu'en 2030 et mis en concordance avec la vision et le cadre d'action collectifs.

11. La mise en œuvre du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique est supervisée par son Groupe directeur, composé de représentant(e)s de 23 pays de toutes les sous-régions de la CESAP ainsi que de quatre partenaires de développement (voir annexe I). En arrêtant les priorités à court et à long termes et en fournissant des conseils stratégiques et techniques au secrétariat, le Groupe directeur a joué un rôle clef dans le succès du Programme régional. Il a également joué un rôle important dans l'organisation de la Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques, organisée tous les ans et rebaptisée en 2020 « Semaine Asie-Pacifique des statistiques », et a contribué à des initiatives mondiales en matière de statistique, telles que le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et son Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale.

12. Pour mener ses activités, le Groupe directeur communique par voie électronique et se réunit une fois par an. Des groupes de travail ont été créés pour examiner certaines questions bien précises. Ces derniers ont été particulièrement efficaces lorsqu'ils ont travaillé sur des initiatives concrètes et limitées dans le temps, comme l'organisation de la Semaine Asie-Pacifique des statistiques ou sur des examens périodiques des capacités visant à suivre les résultats du Programme régional<sup>5</sup>. En revanche, leur intervention a été moins concluante lorsqu'ils étaient chargés d'examiner des questions plus générales et non

<sup>3</sup> Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna.asp>.

<sup>4</sup> Résolution 67/10 de la Commission.

<sup>5</sup> On trouvera plus d'informations sur les travaux du groupe de travail chargé d'organiser la Semaine Asie-Pacifique des statistiques dans le document ESCAP/CST/2020/2.

assorties d'objectifs précis à atteindre en temps limité, comme c'était le cas des questions d'assurance qualité ou de registres statistiques des entreprises.

13. Afin de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme régional et d'évaluer les capacités des pays à produire l'ensemble de statistiques économiques de base, on a procédé à deux évaluations des capacités. Les résultats de la dernière évaluation, menée en 2017, ont montré que tous les éléments de l'ensemble de statistiques économiques de base avaient été produits dans presque tous les pays ayant une population de plus d'un million d'habitants<sup>6</sup>.

14. Le produit intérieur brut s'est avéré être l'un des agrégats les plus couramment produits, contrairement aux statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement, qui n'ont été produites que dans 34 % des pays. La productivité, les comptes du secteur institutionnel et les statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement sont sans doute les trois éléments de l'ensemble de base les plus complexes et les plus difficiles à compiler. Le calcul précis des statistiques de la productivité et des comptes du secteur institutionnel nécessite des données détaillées au niveau des entreprises, tandis que l'obtention de statistiques sur les ressources naturelles et l'environnement exige une collaboration entre plusieurs organismes et est encadrée par des normes statistiques nouvelles et en évolution, telles que le Système de comptabilité économique et environnementale. En outre, le taux d'adoption plus faible de l'ensemble de base dans les zones ou les pays peu peuplés s'explique par le manque de pertinence de certains éléments et par le nombre restreint de personnes travaillant dans les systèmes statistiques nationaux, ce qui laisse penser que davantage d'assistance technique ne suffirait peut-être pas à aider les pays à produire tous les éléments de l'ensemble de base, même sur le long terme.

15. En définitive, l'objectif de production et de diffusion à l'échelle nationale d'une gamme de statistiques économiques de base dans tous les pays à l'échéance 2020 a été largement atteint dès 2017, preuve du succès du Programme régional en matière de renforcement des statistiques économiques de base au niveau national. Néanmoins, bien que l'évaluation de 2017 n'ait pas porté sur ce point, elle a mis en évidence des problèmes liés à la qualité des données, d'où l'importance de se concentrer sur cette question à l'avenir.

16. Les domaines prioritaires qui seront traités jusqu'en 2030 dans le cadre du Programme régional seront examinés lors de la neuvième réunion du Groupe directeur, prévue en juin 2020<sup>7</sup>.

17. Le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique propose une stratégie commune pour guider à la fois les systèmes statistiques nationaux et les partenaires de développement aux fins de l'amélioration des statistiques économiques dans la région. Responsable du Programme régional, le secrétariat joue un rôle de coordination sous la direction du Groupe directeur et s'attache à attirer l'attention du public sur les statistiques économiques par l'organisation de forums, tels que la Semaine Asie-Pacifique des statistiques, où les experts de divers pays mettent en commun leurs travaux de recherche et leurs données d'expérience, ce qui permet également de dynamiser ce secteur.

---

<sup>6</sup> ESCAP/CST/2018/INF/4.

<sup>7</sup> ESCAP/CST/2020/INF/4.

18. À cet égard, le secrétariat a mis au point des projets et collecté des fonds pour contribuer aux activités du Programme régional et pour fournir aux pays les moins avancés et aux pays en développement d'Asie du Sud et du Sud-Est un soutien au niveau du pays. L'appui apporté dans les pays a été axé sur le renforcement des compétences et des infrastructures nécessaires à la production et à la diffusion de l'ensemble de statistiques économiques de base<sup>8</sup>.

## **B. Initiatives au niveau mondial**

### **1. Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale**

19. Au niveau mondial, les gouvernements participent au Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, qui aide le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale à résoudre les questions inscrites au programme de recherche du Système de comptabilité nationale et à orienter son programme de mise en œuvre. Le Groupe consultatif d'experts se réunit chaque année. La période minimale pour laquelle un membre est appelé à y siéger est de trois ans.

20. Le Groupe consultatif d'experts compte actuellement cinq membres de la région Asie-Pacifique : l'Australie, la Fédération de Russie, l'Indonésie, le Japon et Singapour (voir annexe I). Tous sont des représentant(e)s des organismes nationaux de statistique, à l'exception du membre du Japon, qui représente le Cabinet de l'Institut de recherche économique et sociale. Seul un pays en développement de la région y est représenté. En outre, il n'y a pas de représentation des petits États insulaires en développement du Pacifique, de l'Asie du Sud, de l'Asie centrale ou du Caucase.

21. En 2020, la Commission de statistique, à sa cinquante et unième session, a approuvé la révision continue du Système de comptabilité nationale par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. Cette révision consiste entre autres à établir des notes d'orientation sur les nouvelles questions de recherche, afin de permettre aux pays développés et en développement d'expérimenter l'application des nouvelles orientations avant une révision majeure du Système de comptabilité nationale. La Commission de statistique a noté que plusieurs États Membres s'étaient déclarés intéressés à prendre part à l'expérimentation et à l'essai des prochaines notes d'orientation<sup>9</sup>.

### **2. Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques**

22. En 2019, la Commission de statistique, à sa cinquantième session, a créé le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques pour une période de deux ans. Les trois membres du Groupe des Amis de la présidence appartenant à la région Asie-Pacifique – l'Australie, l'Indonésie et la Malaisie – sont des représentant(e)s des organismes nationaux de statistique (voir annexe I). Le Groupe a plusieurs tâches, notamment celle de procéder à une évaluation de l'efficacité, de l'efficacé et de la réactivité de la gouvernance du système de statistiques économiques actuel.

<sup>8</sup> On trouvera davantage d'informations sur l'assistance technique fournie par le secrétariat dans le document ESCAP/CST/2020/2.

<sup>9</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n 4 (E/2020/24-E/CN.3/2020/37)*, chap. I, sect. C, décision 51/106.

23. Les délibérations du Groupe sont nourries par de vastes consultations faisant suite à l'envoi de questionnaires et à l'organisation de séminaires. Des questionnaires écrits ont été envoyés à divers groupes de travail opérant dans le domaine des statistiques économiques sous l'égide de la Commission de statistique et d'autres mécanismes. Toutefois, ces questionnaires n'ont pas été communiqués au Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique ni à d'autres groupes relevant du Comité, ce qui témoigne d'une lacune, mais montre aussi que l'on pourrait enrichir la collaboration, la complémentarité et l'interopérabilité des groupes régionaux et mondiaux chargés des questions de statistiques afin de promouvoir globalement l'efficacité.

24. Deux séminaires régionaux de consultation ont été organisés en Asie et dans le Pacifique. Le premier s'inscrivait dans le cadre du séminaire de haut niveau sur l'avenir des statistiques économiques, qui s'est tenu à Shanghai (Chine) du 3 au 5 juin 2019<sup>10</sup>. Les pays participants, dont neuf étaient de la région Asie-Pacifique, ont conclu qu'il était nécessaire d'appliquer les statistiques économiques à de nouveaux domaines tels que l'économie numérique, d'utiliser de nouvelles sources de données comme les données des téléphones portables et de diffuser des données sur des groupes de population ou des régions géographiques plus restreints à l'aide de nouvelles plateformes de visualisation.

25. La deuxième consultation s'inscrivait dans le cadre du séminaire de gestion de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique de 2019 consacré à l'avenir des statistiques économiques, qui s'est tenu à Chiba (Japon), les 11 et 12 décembre<sup>11</sup>. Les participant(e)s y ont débattu des conclusions de la première consultation et ont fait des recommandations sur les mesures à prendre aux niveaux mondial, régional et national. À cet effet, ils ont recommandé que les organisations régionales facilitent le partage des connaissances qui existent à l'échelle mondiale et qu'il soit rendu compte des expériences des pays de la région afin d'enrichir les connaissances et de contribuer aux activités de normalisation au niveau mondial. Ils sont également convenus que la collaboration entre les pays pourrait et devrait être intensifiée afin de s'inspirer des meilleures pratiques et de mieux comprendre les nouvelles méthodes testées dans d'autres pays.

26. Les participant(e)s aux deux séminaires de consultation ont recommandé d'aller au-delà des statistiques macroéconomiques et de s'intéresser à des domaines tels que les comptes nationaux de la redistribution et le Système de comptabilité économique et environnementale, en mettant l'accent sur les mesures physiques et monétaires et sur les statistiques ventilées et locales.

27. Un résumé des consultations et un programme de travail pour la deuxième – et dernière – année d'existence du Groupe des Amis de la présidence ont été présentés à la Commission de statistique lors de sa cinquante et unième session. Le Groupe a décidé de se concentrer sur l'amélioration du système actuel de statistiques économiques plutôt que de recommander des changements majeurs. Le programme de travail, approuvé par la Commission de statistique, s'articule autour de quatre axes :

a) Préciser dans des documents le fonctionnement du système actuel de groupes statistiques ainsi que l'état futur du système ;

<sup>10</sup> Des informations sur le séminaire de haut niveau sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/trade/events/2019/Shanghai/default.asp>.

<sup>11</sup> Des informations sur le séminaire de gestion sont disponibles à l'adresse suivante : [www.unsiap.or.jp/programmes/ms\\_materials/ms14.html](http://www.unsiap.or.jp/programmes/ms_materials/ms14.html).

- b) Améliorer les liens entre les groupes statistiques par la création de réseaux ;
- c) Inciter les groupes statistiques à renouveler leurs modes de fonctionnement en mettant l'accent sur l'expérimentation et le renforcement des capacités ;
- d) Resserrer la collaboration avec un large éventail d'utilisateurs et d'autres partenaires potentiels afin de déterminer les priorités mondiales pour le système actualisé de statistiques économiques, notamment les enjeux liés à la mondialisation, à la numérisation, au bien-être et à la durabilité, au secteur informel et au capital humain<sup>12</sup>.

28. La Commission de statistique a demandé au Groupe des Amis de la Présidence d'examiner plus avant la nécessité d'un système de statistiques économiques réactif, exhaustif et harmonisé, englobant les comptes macroéconomiques, les registres statistiques des entreprises, les classifications internationales et les données détaillées issues des statistiques sur les ménages, les entreprises et le commerce. Elle a également prié les groupes statistiques existants de collaborer avec le Groupe en concourant à l'examen de la gouvernance et des méthodes de travail et à l'expérimentation de nouvelles méthodes de mise en réseau orientées vers l'action afin d'en explorer les avantages. Elle a en outre demandé au Groupe d'inciter les groupes statistiques, au moyen d'un nombre limité de projets à court terme et à partir des besoins des pays développés et en développement, de soutenir l'actualisation du système de statistiques économiques.

29. Plusieurs membres du Comité sont également membres de la Conférence des statisticiens européens. Ils auront l'occasion de discuter plus avant des effets de la mondialisation et de la dématérialisation sur les statistiques économiques lors de la soixante-huitième session plénière de la Conférence, qui se tiendra du 22 au 24 juin 2020, et d'influencer les perspectives mondiales quant à l'avenir des statistiques économiques<sup>13</sup>. La Conférence devrait permettre de recenser des mesures concrètes de nature à permettre la mise en place d'un système de statistiques économiques réactif qui fournisse des informations pertinentes aux décideurs.

### III. Comptes satellites du tourisme

30. Les comptes satellites fournissent une représentation détaillée de certaines fonctions ou thèmes économiques, y compris leur interaction avec l'économie dans son ensemble et leur impact sur celle-ci. Les comptes satellites pour l'éducation et la formation, la santé, le tourisme, le transport, l'aviation, le secteur à but non lucratif, l'économie maritime et la culture en sont des exemples.

31. Il ressort d'un projet de directives sur les comptes satellites thématiques élaboré dans le cadre de la treizième réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, qui s'est tenue en octobre 2019<sup>14</sup>, que les comptes satellites font l'objet d'une demande croissante. L'un des principaux atouts de ces comptes est qu'ils sont entièrement intégrés dans l'ensemble traditionnel de données de la comptabilité nationale, ce qui permet d'analyser les effets de certaines politiques thématiques sur des domaines tels que la croissance

<sup>12</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n° 4 (E/2020/24-E/CN.3/2020/37), chap. I, sect. C, décision 51/105.*

<sup>13</sup> On trouvera des informations sur la soixante-huitième session plénière à l'adresse suivante : [www.unece.org/index.php?id=53381](http://www.unece.org/index.php?id=53381).

<sup>14</sup> Voir <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2019/M13.asp>.

économique, l'emploi, la dette et le déficit publics et le commerce extérieur. Du fait de cette caractéristique, ils sont fortement demandés et sont si prisés que leur production et leur tenue à jour ne peuvent être prises en charge par les services de la comptabilité nationale dans le cadre de l'établissement régulier d'un ensemble sans cesse croissant de données servant à la comptabilité nationale. Cette situation dénote bien le manque de ressources des organismes nationaux de statistique, la demande en matière de documents d'orientation et de référence supplémentaires et la nécessité d'améliorer la collaboration au sein des systèmes statistiques nationaux, comme le préconisent la vision et le cadre d'action collectifs.

32. L'objectif d'un compte satellite du tourisme est d'analyser de façon détaillée tous les aspects de la demande des biens et services susceptibles d'être associés à l'activité des visiteurs ; d'étudier l'interface opérationnelle de cette demande avec l'offre des mêmes biens et services pour la même économie de référence, et d'examiner les relations de cette offre avec les autres activités économiques. Les comptes satellites du tourisme permettent d'assurer une meilleure cohérence entre les statistiques nationales du tourisme et le reste d'un système statistique national donné, ainsi qu'une meilleure comparabilité internationale de ces données. Plusieurs États membres ont compilé des comptes satellites du tourisme, notamment l'Australie, le Brunéi Darussalam, la Chine, les Fidji, Hong Kong (Chine), l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Thaïlande et le Viet Nam. L'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur le tourisme a rendu les comptes satellites du tourisme encore plus pertinents et a montré clairement qu'une plus grande collaboration s'imposait entre les acteurs participant à la production de ces comptes et que les données produites devaient être à jour.

#### **A. Initiatives au niveau régional**

33. Il a été reconnu que les comptes satellites du tourisme étaient un domaine prioritaire de développement statistique à l'appui de la mise en œuvre du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique. À cet égard, le secrétariat collabore avec l'Organisation mondiale du tourisme pour apporter son concours à la mise au point du nouveau cadre méthodologique pour les comptes satellites du tourisme et les mesures du tourisme durable<sup>15</sup>.

34. L'économie des océans et le tourisme qui y est lié constituent un autre domaine d'intérêt thématique pour la région Asie-Pacifique. La promotion de la coopération économique, sociale et environnementale sur la question des océans aux fins du développement durable était le thème de la soixante-seizième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue le 21 mai 2020. Avant la session, dans le cadre de ses travaux sur la comptabilité des océans, le secrétariat a aidé les États membres à renforcer leurs capacités statistiques afin qu'ils soient à même de prendre des décisions judicieuses et inclusives sur les océans. Sur les cinq études pilotes sur la comptabilité des océans facilitées par le secrétariat, les études menées au Samoa, en Thaïlande et au Viet Nam étaient axées sur la promotion du tourisme durable, ce qui supposait de trouver un équilibre entre les recettes tirées du tourisme, l'utilisation des ressources naturelles, la lutte contre la pollution terrestre et l'impact sur les écosystèmes ; elles ont donc directement soutenu le développement des comptes satellites du tourisme et leur utilisation<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> On trouvera plus d'informations sur le soutien apporté aux pays dans le document ESCAP/CST/2020/2.

<sup>16</sup> On trouvera plus d'informations sur les travaux du secrétariat sur la comptabilité des océans dans le document ESCAP/76/24.



## B. Initiatives au niveau mondial : mesurer la durabilité du tourisme

35. En collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, l'Organisation mondiale du tourisme a mis au point un cadre statistique pour la mesure de la durabilité du tourisme afin de fournir à tous les pays du monde un cadre commun pour mesurer les impacts du tourisme sur l'économie, la société et l'environnement et les liens de dépendance qui en résultent. La durabilité du tourisme, et par extension sa mesure, recoupe naturellement toute une série de disciplines et d'entités. C'est pourquoi l'Organisation mondiale du tourisme, à la demande de son Comité pour les statistiques, a créé un groupe d'experts multidisciplinaire et multipartite chargé de superviser l'élaboration du cadre statistique pour la mesure de la durabilité du tourisme. Le Groupe de travail d'experts sur la mesure du tourisme durable comprend des experts des organismes nationaux de statistique, des autorités nationales du tourisme, des autorités et observatoires du tourisme au niveau infranational, des organisations internationales, des milieux universitaires et du secteur privé. Au total, 24 pays y sont représentés, dont quatre de la région Asie-Pacifique : les Fidji, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines (voir annexe I).

36. La tâche principale du Groupe de travail d'experts a été de mettre au point le cadre statistique visant à mesurer la durabilité du tourisme. Une caractéristique centrale, qui ne lui est pas exclusive, de ce cadre statistique est qu'il met en relation entre les deux normes statistiques établies par les Nations Unies : le Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel (2008) et le Système de comptabilité économique et environnementale.

37. Certains États membres, notamment les Philippines, ont participé ou participent actuellement à des études pilotes pour la mise en œuvre du cadre statistique. Ces études ont deux objectifs principaux : tester la pertinence et la faisabilité de ce cadre et contribuer à son perfectionnement permanent grâce aux enseignements tirés et à des solutions nouvelles ou pragmatiques testées sur le terrain. Dans ce contexte, l'Organisation mondiale du tourisme a pris contact avec les gouvernements pour effectuer d'autres études pilotes, notamment des études portant sur la comptabilité des océans et mettant l'accent sur le tourisme durable (Samoa, Thaïlande et Viet Nam). Pour les prochaines étapes du processus, il s'agira d'élaborer des plans de mise en œuvre mondiaux et régionaux, une tâche à laquelle un sous-groupe du Groupe de travail d'experts s'attelle activement, sous la direction du Canada.

38. Le cadre statistique pour la mesure de la durabilité du tourisme est actuellement en cours de révision, avec une consultation mondiale prévue pour 2020, le but étant d'y faire participer les communautés du tourisme et des statistiques et autres groupes concernés, en sollicitant leur avis sur les questions à l'examen. Les recommandations issues de la consultation mondiale seront examinées par le Comité pour les statistiques de l'Organisation mondiale du tourisme et le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique.

## IV. Comptes environnementaux et économiques

39. Les comptes environnementaux sont apparus dans les années 1990 et constituent un domaine important du développement statistique. Les comptes environnementaux rassemblent des informations économiques et environnementales dans un cadre commun afin de mesurer la contribution de l'environnement à l'économie et l'impact de l'économie sur l'environnement. Ils offrent un moyen de surveiller les pressions exercées par l'économie sur l'environnement et d'étudier comment les atténuer.

40. Les comptes de l'environnement organisent les données environnementales de nombreux domaines en faisant appel aux mêmes notions et à la même terminologie que celles utilisées pour la comptabilité nationale. Ainsi, ils révèlent les interactions entre les facteurs économiques, les facteurs liés à l'activité des ménages et les facteurs environnementaux et sont par conséquent plus instructifs que la seule comptabilité nationale.

41. Les comptes environnementaux peuvent servir à répondre à un certain nombre de questions. Par exemple, quel est le secteur d'activité qui émet le plus de gaz à effet de serre ? Comment les modes de consommation et de production affectent-ils l'environnement ? Quel est l'effet des mesures de politique économique, telles qu'une écotaxe sur la production de déchets ou les émissions atmosphériques ? Quel est le taux de croissance de l'économie de l'environnement par rapport aux autres secteurs de l'économie ?

42. À cet égard, le Système de comptabilité économique et environnementale est une norme internationale de comptabilité économique-environnementale qui fournit un cadre permettant d'organiser et de se représenter les statistiques sur l'environnement et leurs liens avec l'économie. Il regroupe des informations économiques et environnementales dans un ensemble de concepts, de définitions, de classifications, de règles comptables et de tableaux normalisés convenus au niveau international, permettant de produire des statistiques comparables à l'échelon international. Il se compose de trois parties : le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale<sup>17</sup>, qui a été adopté par la Commission de statistique en 2012 et constitue la première norme internationale de comptabilité économique et environnementale ; le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale), qui synthétise les connaissances actuelles en matière de comptabilité des écosystèmes, et les Applications et extensions du Système de comptabilité économique et environnementale, qui permettent aux statisticien(ne)s et aux utilisateurs(trices) des comptes basés sur le Cadre central du Système de voir comment les informations peuvent être exploitées pour faciliter la prise de décision, l'examen et l'élaboration des politiques, ainsi que pour les analyses et la recherche. Un nombre croissant de pays établissent de tels comptes, dont beaucoup de pays de la région Asie-Pacifique<sup>18</sup>.

## A. Initiatives au niveau régional

### 1. Comptabilité des océans

43. Suite à une demande formulée par la CESAP à sa soixante-treizième session, selon laquelle des partenariats régionaux devraient être soutenus et développés afin de renforcer les capacités en matière de données et de statistiques à l'appui de l'objectif de développement durable n° 14 (Vie aquatique)<sup>19</sup> et à une demande de la Commission de statistique à sa quarante-neuvième session tendant à ce qu'on intègre les statistiques relatives à l'océan dans le processus de révision du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité

<sup>17</sup> *Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale, 2012* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.12.XVII.12).

<sup>18</sup> Voir le document de référence sur l'Évaluation mondiale relative à la comptabilité environnementale et économique et aux statistiques connexes de 2017, établi pour la quarante-neuvième session de la Commission de statistique. Disponible à l'adresse suivante : <https://seea.un.org/content/global-assessment-environmental-economic-accounting>.

<sup>19</sup> Résolution 73/5 de la Commission.

expérimentale)<sup>20</sup>, le secrétariat a collaboré avec l'Université de Nouvelle-Galles du Sud pour fonder le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan, une structure internationale de coordination et de communication pour la poursuite du développement, de l'actualisation et de l'utilisation des comptes des océans aux fins de la prise de décision. En décembre 2019, le Partenariat mondial comptait officiellement huit membres, dont quatre de la région Asie-Pacifique : l'Australian National Centre for Ocean Resources and Security (Centre national australien des ressources et de la sécurité des océans) ; la CESAP ; l'Institute of Strategy and Policy on Natural Resources and Environment (Institut de stratégie et de politique en matière de ressources naturelles et d'environnement) du Viet Nam, et l'Université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

44. L'une des premières réalisations du Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan a été l'élaboration d'un projet d'orientations techniques sur la comptabilité des océans pour le développement durable, à des fins de consultation préliminaire. Le projet d'orientations techniques présente une description d'un cadre statistique pour la compilation spatialement cohérente, comparable et homogène de données, de statistiques et d'indicateurs relatifs aux océans<sup>21</sup>. Ce projet d'orientations techniques a été soumis à la Commission de statistique à sa cinquante et unième session, à laquelle elle a constaté qu'il constituait une base solide pour l'intégration des comptes des océans dans le processus de révision du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale)<sup>22</sup>. Pour donner suite aux délibérations de la Commission, un groupe spécialisé dans la comptabilité des océans, qui sera dirigé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, est en train d'être constitué afin de participer au processus de révision.

45. En 2019, le secrétariat a fourni une assistance technique à des États membres des cinq sous-régions de l'Asie et du Pacifique pour les aider dans la mise en œuvre du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique. C'est dans le cadre de cette assistance que la Chine, la Malaisie, le Samoa, le Thaïlande et le Viet Nam ont bénéficié d'un soutien en matière de données et de statistiques relatives à l'objectif de développement durable n° 14 dans le cadre des études pilotes sur la comptabilité des océans mentionnées plus haut.

## 2. Cadre de statistiques relatives aux catastrophes

46. Au niveau mondial, la région Asie-Pacifique a été la première à mener des travaux sur les statistiques relatives aux catastrophes. En réponse à une demande de la CESAP<sup>23</sup>, le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique a été créé en 2014 avec pour objectif principal de mettre au point un ensemble de base de statistiques relatives aux catastrophes afin de faciliter l'élaboration des politiques. Les travaux menés par les experts de la région ont débouché sur l'élaboration du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes, finalisé en 2018<sup>24</sup>. En plus d'aider les pays de la région Asie-Pacifique à compiler des statistiques relatives aux catastrophes, cette

<sup>20</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2018, Supplément n° 4 (E/2018/24-E/CN.3/2018/37)*, chap. I, sect. B, décision 49/110.

<sup>21</sup> On trouvera plus d'informations sur les travaux du secrétariat concernant la comptabilité des océans dans le document ESCAP/CST/2020/2.

<sup>22</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n° 4 (E/2020/24-E/CN.3/2020/37)*.

<sup>23</sup> Voir la résolution 70/2 de la Commission.

<sup>24</sup> On trouvera des informations sur les travaux récents du secrétariat concernant le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes dans le document ESCAP/76/5.

initiative a été une source d'inspiration et d'information pour lancer des initiatives du même ordre en Europe ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, coordonnées respectivement par la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

47. Le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes sert désormais de base aux travaux d'un nouveau groupe mondial sur les statistiques relatives aux catastrophes, coprésidé par la CESAP et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Ce succès illustre la capacité de l'Asie et du Pacifique à jouer un rôle moteur au niveau mondial dans la mise au point de nouvelles méthodes.

### **3. Couvert terrestre et informations géospatiales**

48. L'intégration des données géospatiales et statistiques est un domaine qui suscite un intérêt croissant dans la région. Cependant, l'insuffisance des capacités, notamment en ce qui concerne l'utilisation des logiciels, ralentit voire empêche certains organismes nationaux de statistique de se lancer dans ce domaine. Pour aider les États membres à renforcer leurs capacités institutionnelles en matière d'intégration de ces deux types de données, le secrétariat élabore des documents d'orientation décrivant toutes les étapes à suivre pour analyser l'évolution du couvert terrestre, la densité de population et d'autres caractéristiques sociales et démographiques utiles pour évaluer les sources de pollution et l'exposition aux aléas<sup>25</sup>. En parallèle, le secrétariat propose une assistance technique aux fins de la production de comptes des terres à l'aide d'informations géospatiales. Enfin, le secrétariat a récemment renforcé sa participation aux travaux de divers groupes d'experts du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour que la région puisse contribuer aux efforts menés à l'échelle mondiale et en tirer profit.

## **B. Initiatives au niveau mondial**

49. Plusieurs institutions et organismes internationaux travaillent dans le domaine de la comptabilité environnementale et économique, contribuant à faire progresser et à mettre en œuvre le Système de comptabilité économique et environnementale à l'échelle mondiale. Dans ce domaine, deux groupes importants méritent d'être mentionnés : le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique et le Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale. Au vu de l'importance des informations géospatiales pour la production de comptes environnementaux et économiques, le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales de l'Initiative sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et l'Équipe spéciale sur l'imagerie satellitaire et les données géospatiales du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle sont également très pertinents pour promouvoir une plus large adoption du Système.

### **1. Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique**

50. Le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique a été créé par la Commission de statistique lors de sa trente-sixième session, tenue en mars 2005. Le Comité, qui se réunit chaque année à New York et est présidé par un Bureau, apporte une certaine vision, une coordination, une hiérarchisation et une orientation dans le domaine de la comptabilité environnementale et économique et des statistiques connexes. Les efforts du Comité s'articulent autour de six axes de travail, sous la supervision des gouvernements ou d'organismes internationaux.

<sup>25</sup> On trouvera plus d'informations sur les travaux du secrétariat concernant les comptes des terres dans le document ESCAP/CST/2020/2.

51. Parmi les 27 pays actuellement membres du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique, dix sont des pays de la région Asie-Pacifique (Australie, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Philippines et Samoa), représentant toutes les sous-régions de la CESAP (voir annexe I). Le Comité d'experts compte deux fois plus de membres de la région Asie-Pacifique que le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. Tous les membres sont des représentant(e)s des organismes nationaux de statistique. L'Australie, l'Inde et les Philippines sont également membres du Bureau du Comité.

52. Le Comité d'experts supervise actuellement la révision du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) et a engagé des discussions sur la révision du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale, un travail qui pourrait aboutir en 2025.

53. Le Comité d'experts travaille également à l'élaboration d'un ensemble mondial de données se rapportant à quatre comptes jugés prioritaires, à savoir les comptes de l'énergie, des émissions atmosphériques, des flux de matières et des terres. Il élaborera des modèles de présentation des données et commencera sous peu la collecte et la compilation de données pour certains de ces comptes. En parallèle, dans le cadre du projet de comptabilisation du capital naturel et d'évaluation de la valeur des services écosystémiques, financé par l'Union européenne et lancé à titre expérimental en Chine et en Inde, le Comité d'experts met au point un outil qui permettra aux gouvernements d'utiliser des données nationales combinées à des données d'observation de la Terre pour établir des comptes sur l'étendue des écosystèmes et des comptes sur l'état des écosystèmes, ainsi que pour recenser certains services écosystémiques définis.

54. À sa cinquante et unième session, la Commission de statistique a salué le caractère inclusif et transparent du travail de révision, et a noté la forte demande et le vif intérêt exprimés par les communautés statistiques, scientifiques et politiques. Elle a également souligné qu'il était urgent de proposer une méthode normalisée de comptabilité des écosystèmes qui tienne compte de la révision et renforce le rôle des organismes nationaux de statistique comme responsables des données, et a soutenu l'aspiration à élever la version révisée du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) au rang de Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes.

55. En 2020, le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique procédera à une évaluation mondiale de la mise en œuvre du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale et du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) afin de rassembler des données au titre de l'indicateur 9.1 b) de l'objectif de développement durable n° 15 relatif à l'intégration de la biodiversité dans les systèmes nationaux de comptabilité et de notification, cette intégration constituant la mise en œuvre à proprement parler du Système de comptabilité environnementale et économique.

## **2. Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale**

56. Créé en 1993, le Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale a pour mission de faire avancer la recherche méthodologique et de fournir des conseils sur la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique. Le Groupe organise des réunions annuelles qui permettent aux praticien(ne)s de partager leur expérience en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre du Système. La région Asie-Pacifique y

est représentée par des expert(e)s de huit pays différents (Australie, Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines et République de Corée). Au moins un(e) des expert(e)s de chacun de ces pays est un(e) représentant(e) de l'organisme national de statistique, à l'exception du Japon, qui est représenté par son Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche (voir annexe I). Les sous-régions de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale et les petits États insulaires en développement du Pacifique n'ont pas de représentation dans ce groupe.

### **3. Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales**

57. Le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales est un organe subsidiaire du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale qui comprend des représentant(e)s de communautés statistiques et géospatiales et qui a mis au point le cadre statistico-géospatial mondial pour l'intégration des informations statistiques et géospatiales<sup>26</sup>. Ses activités sont particulièrement utiles à la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale. En effet, les travaux portant sur certains comptes environnementaux et économiques, comme les comptes des terres, requièrent des compétences spécialisées pour intégrer les informations géospatiales sur les terres et les données statistiques telles que l'estimation de la valeur des terres. Le Groupe d'experts dispose d'un mécanisme visant à améliorer la capacité nationale à intégrer les données géospatiales et statistiques et à les utiliser pour appliquer le Système de comptabilité économique et environnementale.

### **4. Équipe spéciale sur l'imagerie satellitaire et les données géospatiales**

58. L'équipe spéciale sur l'imagerie satellitaire et les données géospatiales du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, présidée par le Bureau australien de la statistique, fournit une vision et une orientation stratégiques aux fins de l'utilisation de l'imagerie satellitaire et des données géospatiales pour les statistiques officielles<sup>27</sup>. Elle étudie les possibilités offertes par l'imagerie satellitaire et les données géospatiales et les méthodes de production des statistiques telles que la couverture terrestre et l'utilisation des terres, contribuant ainsi à la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale.

## **V. Possibilités d'action au niveau régional**

### **A. Accélérer la mise en œuvre des engagements pris à l'échelle régionale en matière de statistiques dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

59. Les comptes offrent la possibilité d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » aux niveaux national et régional, notamment en favorisant une participation accrue des pays de la région Asie-Pacifique aux initiatives mondiales.

60. Les travaux portant sur la comptabilité démontrent que les engagements pris dans la Déclaration sont adaptés et nécessaires. Par exemple, pour améliorer et développer la production des comptes, la collaboration et la coopération de

<sup>26</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « The Global Statistical Geospatial Framework » (New York, 2019).

<sup>27</sup> Des informations sur l'équipe spéciale sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/bigdata/taskteams/satellite>.

multiples acteurs sont nécessaires, d'où la nécessité de définir les rôles et les responsabilités du système statistique national, qui est l'un des engagements figurant dans la Déclaration. De même, l'intégration du développement de la statistique dans les politiques et les plans nationaux de développement et la promotion d'une utilisation accrue de la statistique officielle aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et une gouvernance transparente, sont essentiels pour assurer que les comptes soient adaptés et promouvoir leur utilisation par les décideurs politiques. Quant à l'engagement tendant à créer un organe consultatif de haut niveau qui, rattaché aux systèmes statistiques nationaux, serait chargé de représenter les utilisateurs, il n'a été mis en œuvre que dans 52,4 % des pays de l'Asie et du Pacifique<sup>28</sup>. Les comptes pourraient servir de point d'entrée pour la création d'un organe chargé de conseiller le (la) statisticien(ne) en chef sur les mesures à prendre en priorité, par exemple dans le cadre des travaux du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques.

61. En résumé, une action renforcée sur les comptes peut aider à obtenir le soutien des gouvernements pour mettre pleinement en œuvre les engagements figurant dans la Déclaration. La collaboration régionale en matière de comptabilité pourrait appuyer les activités menées à l'échelle nationale pour galvaniser l'action politique en contribuant à recenser et à mettre en commun les meilleures pratiques et à faire leur promotion lors des forums intergouvernementaux.

## **B. Insister sur le rôle de premier plan que joue la région Asie-Pacifique dans le développement des statistiques mondiales**

62. L'élaboration du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes et d'un projet d'orientations techniques sur la comptabilité des océans aux fins du développement durable est le signe que la région Asie-Pacifique peut jouer un rôle de premier plan dans la mise au point de nouvelles méthodes et normes statistiques grâce à la collaboration régionale. Cette dynamique est née des priorités et des demandes exprimées par les représentantes et les représentants des pays de l'Asie et du Pacifique lors des sessions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

63. Les nombreuses initiatives prises à l'échelle mondiale dans tous les domaines de la comptabilité sont l'occasion pour les pays de l'Asie et du Pacifique de renforcer leurs compétences et de partager avec la communauté internationale les connaissances acquises aux niveaux national et régional par l'adhésion et la participation à des groupes mondiaux. Il est important de noter que ces groupes mondiaux élaborent ou révisent les orientations et les normes méthodologiques sur une base continue. La participation active de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique à ces groupes mondiaux est indispensable pour que les méthodes futures tiennent compte des circonstances régionales. Toutefois, dans la plupart des cas, la région n'y est pas bien représentée (voir annexe I). Pour renforcer la présence de l'Asie et du Pacifique dans ces groupes, les États membres intéressés par l'un de ces sujets sont invités à rejoindre les groupes concernés. Ils peuvent également demander conseil aux États membres qui participent déjà à plusieurs groupes mondiaux (comme l'Australie, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines) afin de savoir en quoi consiste cette participation ou transmettre, par leur intermédiaire, des questions d'importance régionale qui doivent être prises en compte dans l'élaboration ou la révision des méthodes. Pour finir, les groupes régionaux ont également la possibilité de participer davantage aux groupes mondiaux.

<sup>28</sup> Voir ESCAP/CST/2020/1.

64. Dans le cadre d'initiatives mondiales, de nouvelles méthodes sont testées et mises à l'épreuve dans plusieurs pays. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale prévoit de tester des notes d'orientation sur de nouveaux sujets de recherche dans les pays développés et dans les pays en développement avant de procéder à une mise à jour majeure du Système de comptabilité nationale. De même, l'Organisation mondiale du tourisme cherche à lancer de nouvelles études pilotes dans les pays afin de développer le cadre statistique pour l'évaluation de la viabilité du tourisme. Les États membres sont également invités à tester le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) avant son adoption par la Commission de statistique à sa cinquante-deuxième session. Ces activités sont, pour un plus grand nombre d'États membres, autant d'occasions de participer au programme de recherche mondial sur les comptes nationaux et les comptes satellites du tourisme, le secrétariat pouvant éventuellement faciliter cette participation.

65. Le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques offre également à la région l'occasion de jouer un rôle de chef de file du progrès dans un domaine spécifique des statistiques économiques, à savoir les comptes de la redistribution. Compte tenu de l'intérêt porté à ce sujet lors du séminaire de gestion de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique de 2019 sur l'avenir des statistiques économiques et leur utilité dans le cadre de l'engagement à ne laisser personne de côté, la région de l'Asie et du Pacifique pourrait souhaiter jouer un rôle de premier plan. En outre, un plus grand nombre d'États membres pourraient participer aux activités de test et d'expérimentation de la comptabilité des océans.

### **C. Collaborer en matière de statistiques touchant à divers domaines**

66. La vision et le cadre d'action collectifs, en particulier le domaine d'action C (des statistiques intégrées pour des analyses intégrées) montrent qu'il faut que les systèmes statistiques nationaux deviennent plus rapidement à même de combiner les sources de données et de mettre au point des systèmes de production et de notification harmonisés. Or, les comptes peuvent contribuer à cet effort en reliant les statistiques économiques, environnementales et sociales, comme l'illustrent les travaux sur la mesure du tourisme durable, les comptes satellites du tourisme, la comptabilité des océans et les statistiques sur les catastrophes, qui utilisent tous des données provenant de différents domaines statistiques pour alimenter un cadre comptable nécessaire à des analyses plus globales et cohérentes.

67. En outre, comme précisé dans le domaine d'action A de la vision et du cadre d'action collectifs (faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques), il est essentiel que les systèmes statistiques nationaux s'adaptent rapidement aux besoins des utilisateurs. Le caractère intersectoriel du Programme 2030 et d'autres programmes de développement, tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), nécessite de disposer de statistiques touchant à plusieurs domaines, ces données étant indispensables pour assurer le suivi de leur mise en œuvre. En rapprochant les différents aspects du développement durable, les comptes peuvent contribuer à répondre à la demande naissante de statistiques intégrées et multidisciplinaires et à fournir aux utilisateurs des indicateurs cohérents.



## **D. Mettre en commun les travaux de recherche, les expérimentations et les données d'expérience**

68. La mise en commun des travaux de recherche et des données d'expérience suscite un engouement croissant en Asie et dans le Pacifique. Dans la conclusion du rapport sur le séminaire de gestion de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique tenu en 2019, l'accent a été mis sur l'importance de l'échange réciproque de connaissances entre la région et le reste du monde, et sur la nécessité de développer la collaboration entre les pays afin qu'ils s'inspirent des pratiques optimales et se familiarisent avec les nouvelles méthodes testées dans d'autres pays.

69. D'après les retours d'expérience positifs des États membres ayant participé aux initiatives régionales sur les comptes environnementaux et économiques, les comptes satellites du tourisme et les statistiques relatives aux catastrophes, on constate qu'il existe une demande et un public désireux de recueillir des éléments sur leurs expériences et de les faire connaître au profit de toute la région. La mise en commun des travaux de recherche, des expérimentations et des données d'expérience par l'intermédiaire de projets pilotes menés à l'échelle des pays a également joué un rôle décisif dans l'élaboration du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes et du projet d'orientations techniques sur la comptabilité des océans pour le développement durable, jetant ainsi les bases nécessaires pour que la région influence le développement mondial de la statistique dans ces domaines.

70. Le succès de la Semaine Asie-Pacifique des statistiques montre qu'il y a une demande de la part d'un public intéressé par des forums régionaux permettant aux statisticien(ne)s de présenter leurs travaux de recherche et de débattre de leurs expériences. Cela montre également que les mécanismes informels sont utiles pour faire progresser les statistiques dans la région. La formule reposant sur des réseaux de praticien(ne)s visant à promouvoir la collaboration régionale, adoptée par le Comité de statistique, est un autre exemple de mécanisme informel et économiquement rentable à l'appui de ce type de collaboration. Conformément à la recommandation du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques invitant à tester de nouvelles modalités de travail, la région pourrait peut-être réactualiser ses méthodes de travail et de mise en réseau et s'orienter vers des mécanismes de collaboration moins formels. Les réseaux de praticien(ne)s pourraient également servir à faciliter la participation de la région aux activités d'ampleur mondiale.

## **VI. Questions soumises à l'examen du Comité**

71. Le Comité est invité à examiner le rôle que la collaboration régionale dans le domaine des comptes pourrait jouer pour faciliter et appuyer au mieux les initiatives nationales en la matière et à s'interroger sur la place qui pourrait être réservée à la question des comptes dans ses travaux futurs.

72. Le Comité est également invité à examiner chacune des possibilités d'action régionale propres à soutenir les efforts entrepris à l'échelle nationale, régionale et mondiale tels que décrits dans la section V du présent document et à faire part de ses vues sur le sujet.

## Annexe I

**Représentation de la région Asie-Pacifique dans certains groupes consultatifs mondiaux sur les normes, cadres et classifications mondiales relatifs aux comptes**

<i>Pays/groupe</i>	<i>Groupe directeur du Programme régional sur les statistiques économiques<sup>1</sup></i>	<i>Groupe des amis de la Présidence sur les statistiques économiques<sup>2</sup></i>	<i>Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale<sup>3</sup></i>	<i>Groupe de travail d'experts sur la mesure du tourisme durable<sup>4</sup></i>	<i>Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique<sup>5</sup></i>	<i>Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale<sup>6</sup></i>
Arménie	Comité de statistique de la République d'Arménie					
Australie	Bureau australien de statistique (coprésidence)	Bureau australien de statistique	Bureau australien de statistique		Bureau australien de statistique (membre du Bureau) Ministère de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement	Bureau australien de statistique Université nationale australienne
Bangladesh	Bureau de statistique du Bangladesh					
Bhoutan					Bureau national de statistique	
Cambodge	Institut national de statistique					
Chine	Bureau national chinois de statistique				Bureau national chinois de statistique	Bureau national chinois de statistique

<sup>1</sup> Depuis avril 2020.

<sup>2</sup> Depuis mai 2019 (voir [https://unstats.un.org/unsd/trade/events/2019/FOCG/FOC\\_List\\_of\\_Participants.pdf](https://unstats.un.org/unsd/trade/events/2019/FOCG/FOC_List_of_Participants.pdf)).

<sup>3</sup> Depuis décembre 2019 (voir <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/AEGmembers.pdf>).

<sup>4</sup> Depuis mai 2020.

<sup>5</sup> Le tableau fait état des participant(e)s à la 14<sup>e</sup> réunion, qui s'est tenue en juin 2019 (voir [https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/14thunseea\\_participants\\_list\\_2019.pdf](https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/14thunseea_participants_list_2019.pdf)).

<sup>6</sup> Depuis avril 2020.

<i>Pays/groupe</i>	<i>Groupe directeur du Programme régional sur les statistiques économiques<sup>1</sup></i>	<i>Groupe des amis de la Présidence sur les statistiques économiques<sup>2</sup></i>	<i>Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale<sup>3</sup></i>	<i>Groupe de travail d'experts sur la mesure du tourisme durable<sup>4</sup></i>	<i>Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique<sup>5</sup></i>	<i>Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale<sup>6</sup></i>
Fédération de Russie	Service statistique de l'État fédéral		Service statistique de l'État fédéral		Service statistique de l'État fédéral	
Fidji				Bureau fidjien de statistique		
Hong Kong (Chine)	Département des recensements et des statistiques					
Inde	Office central de la statistique Banque centrale de l'Inde				Office central de la statistique	
Indonésie	Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik-Indonesia)	Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik-Indonesia)	Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik-Indonesia)	Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik-Indonesia) Ministère du tourisme et de l'économie créative Direction générale de l'immigration	Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik-Indonesia)	Statistics Indonesia (Badan Pusat Statistik-Indonesia)
Japon	Ministère des affaires intérieures et des communications		Cabinet de l'Institut de recherche économique et sociale			Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche
Malaisie	Département malaisien de statistique (coprésidence)	Département malaisien de statistique		Département malaisien de statistique Ministère malaisien du tourisme, des arts et de la culture	Département malaisien de statistique	Département malaisien de statistique
Maldives	Bureau national de la statistique					

<i>Pays/groupe</i>	<i>Groupe directeur du Programme régional sur les statistiques économiques<sup>1</sup></i>	<i>Groupe des amis de la Présidence sur les statistiques économiques<sup>2</sup></i>	<i>Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale<sup>3</sup></i>	<i>Groupe de travail d'experts sur la mesure du tourisme durable<sup>4</sup></i>	<i>Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique<sup>5</sup></i>	<i>Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale<sup>6</sup></i>
Mongolie	Office national mongol de statistique				Office national mongol de statistique	
Nouvelle-Zélande	Bureau de statistique de Nouvelle-Zélande					Bureau de statistique de Nouvelle-Zélande
Pakistan	Bureau pakistanais de statistiques (coprésidence)					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Office national de statistique					
Philippines	Institut philippin de statistique			Institut philippin de statistique Département du tourisme	Institut philippin de statistique	Institut philippin de statistique
République de Corée	Bureau coréen de statistique					Bureau coréen de statistique
République démocratique populaire lao	Bureau laotien de statistique					
Samoa	Bureau samoan de statistique				Bureau samoan de statistique	
Singapour	Département singapourien de statistique (coprésidence)		Département singapourien de statistique			
Turquie	Banque centrale de Turquie Institut turc de statistique					
Viet Nam	Office général de statistique					

## Annexe II

### Ensemble de statistiques économiques de base

<i>Domaine</i>	<i>Catégorie de statistiques</i>
Prix et coûts	Indice des prix à la consommation Indice des prix à la production Indice des prix des produits de base Indices des prix du commerce extérieur de marchandises Données sur les salaires/gains Indice du coût de la main-d'œuvre/Indice des salaires
Demande et production	Produit intérieur brut (production) nominal et réel Produit intérieur brut (dépenses) nominal et réel Commerce extérieur – marchandises Commerce extérieur – services Indicateur à court terme – production industrielle Indicateur à court terme – production de services Indicateur à court terme – demande des consommateurs Indicateur à court terme – investissements fixes Indicateur à court terme – inventaires Statistiques de la structure de l'économie Productivité
Revenu et richesse	Comptabilité nationale intégrée Comptes du secteur institutionnel Balance des paiements Position extérieure globale Dette extérieure Répartition des revenus
Monnaie et banque	Avoirs/Engagements des établissements de dépôt Principaux agrégats monétaires et de crédit Statistiques des taux d'intérêt
Gouvernement	Opérations de l'administration centrale Dette de l'administration centrale
Marché du travail	Offre et demande de main-d'œuvre Heures travaillées
Ressources naturelles et environnement	Ressources naturelles